



**PRÉFET  
DU GARD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE Commune de Pompignan**

### **Ouverture d'une enquête publique concernant la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS Carrières Sud Pompignan relative au renouvellement d'une carrière à ciel ouvert de roche massive, sise lieu dit « La Romanissière » sur la commune de Pompignan**

Par arrêté préfectoral n° 30-2024-12-044 du 27 décembre 2024, une enquête publique d'une durée de 31 jours est ouverte du 17 février 2025 au 19 mars 2025 à la mairie de POMPIGNAN, sur la demande d'autorisation environnementale susvisée, présentée par la SAS Carrière Sud Pompignan, dont le siège social est situé Hameau de Tourres 30170 POMPIGNAN.

Les communes concernées par cette enquête sont : Pompignan, Conqueyrac, Corconne, Sauve, Sauteyrargues et Claret.

L'enquête sera conduite par Madame Hélène DUBOIS DE MONTREYNAUD, sociologue, retraitée, désignée en qualité de commissaire enquêtrice titulaire. En cas d'empêchement de celle-ci, la poursuite de l'enquête sera transférée sans délai à Monsieur Michel HOCEDEZ, désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le siège de l'enquête est fixé en mairie de Pompignan.

#### **Le dossier d'enquête publique sera consultable, pendant la durée de l'enquête :**

- sur support papier et/ou numérique à la mairie de Pompignan aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h00 à 12h00

- sur support numérique dans les mairies susvisées, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public,

- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5914>

- sur le site internet de la préfecture du Gard :

<https://www.gard.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Installations-Classees-pour-la-Protection-de-l-Environnement-ICPE/Classement-des-ICPE-par-communes-regimes-autorisation-et-enregistrement/Pompignan/Carrieres-La-Romanissiere-2024>

#### **Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du lundi 17 février 2025 à 9 heures 00, jusqu'au mercredi 19 mars 2025 inclus, 17 heures :**

- par voie électronique à l'adresse suivante : [enquete-publique-5914@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5914@registre-dematerialise.fr)

- directement en se rendant sur le registre électronique à partir du lien suivant :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5914>

- par voie postale au commissaire enquêteur à la mairie de Pompignan à l'adresse suivante : Mairie – Place de la mairie – 30170 POMPIGNAN

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par la commissaire enquêtrice, mis à sa disposition à la mairie de Pompignan

Les contributions reçues par messagerie électronique seront accessibles et donc visibles par tous sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5914>

#### **La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, pendant ses permanences assurées les jours suivants :**

- à la mairie de Pompignan : - le lundi 17 février 2025 de 09h à 12h  
- le samedi 8 mars 2025 de 09h à 12h  
- le mercredi 19 mars 2025 de 09h à 12h

Toute information sur le projet peut être demandée auprès de Monsieur François PHILIPPOTEAU, directeur développement et environnement de Carrières de France, à l'adresse électronique suivante : [francois.phlippoteau@carrieresdefrance.fr](mailto:francois.phlippoteau@carrieresdefrance.fr) ou par téléphone au 04.73.88.72.09.

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice numérisés seront tenus à la disposition du public à la mairie de Pompignan et sur le site internet des services de l'État dans le Gard à l'adresse susmentionnée dès réception, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La procédure doit aboutir soit à un arrêté préfectoral portant autorisation environnementale, assorti de prescriptions, soit à un refus.